

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **SI Collonge-Bellerive Lac F en liquidation, Coligny**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 05.09.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **20.10.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Christian Bonnet, chemin de la Californie 35, 1222 Vérenaz
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 alinéa 3 CO.

Mottu & van Berchem, notaires
1227 Carouge

(01175402)